













LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE ÉCOLOGIQUE

L'espace public en tant que "théâtre de la confrontation" et ses coulisses

Séminaire international

Inscription obligatoire

5 décembre 2025 | 9h30-16h30

UCLouvain

Place Montesquieu, Louvain-la-Neuve Collège Thomas More - Local : MORE 82



Programme

9h30 Accueil

9h55 Mot d'ouverture

10h00 Nicolas Bocquet

Surveillance et répression des activistes : la restriction de l'espace de la contestation politique en Belgique et ailleurs

10h30 Marie Jadoul

Les legal teams en soutien des actions de désobéissance civile écologique

11h00 Charlotte Thomas-Hébert

Les risques du métier : l'arrestation comme routine et non comme dissuasion chez les activistes qui pratiquent l'action directe non-violente à New York

11h30 Pause-café

11h45 Discussion collective

12h30 Repas offert

14h00 Paul Grassin

Contre-mobilisations et vigilantisme anti-écolo. Le rôle d'acteurs économiques dans la répression de la défense de l'environnement

14h30 Sophie Del Fa

Rapports entre forces de l'ordre et manifestant es à Ste Soline : co-construction, violence et lutte

15h00 Pause-café

15h15 Pablo Corroyer

Pénaliser le militantisme écologiste par le quadrillage policier d'un espace contestataire (Bure, France)

15h45 Discussion collective

16h30 Fin du séminaire



Ce séminaire est le deuxième d'une série de quatre séminaires internationaux du Groupement européen de recherches sur les normativités (GERN). Ils ont pour objectif d'analyser ce que la désobéissance civile dans le contexte de l'urgence écologique fait au droit et, en retour, ce que le droit fait à la désobéissance civile écologique – à partir du point de vue de différentes disciplines : sociologie, droit, criminologie, science politique, etc. C'est en particulier la circularité normative qui sera au cœur des réflexions : mobilisé par les uns et les autres – du militant aux groupes d'action, des entreprises à l'État... – le droit se transforme par des ajustements successifs, au gré de ses usages.

Quatre séminaires sont proposés : de l'étude des fondements théoriques et historiques de la désobéissance civile (1°), en passant par l'exploration de l'espace public en tant que 'théâtre' de la confrontation entre acteurs et l'analyse de ses coulisses (2°), aux audiences et procès en tant que terrains de luttes, de légitimation et d'interprétation du droit (3°), jusqu'aux impacts de la désobéissance civile écologique sur le droit (4°).

Séminaires organisés par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité (CRID&P, UCLouvain), l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) et le Centre d'études sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP, CNRS). Cette séance bénéfice du soutien du Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS).

Prochains séminaires

Séance n°3 - « Les audiences et les procès : terrains de lutte, de légitimation et d'interprétation du droit », septembre 2026, Bruxelles.

Séance n° 4 : « Les impacts de la désobéissance civile sur le droit positif et diversification des sanctions », date et lieu à convenir.

